

A partir de 3 ans

Jusqu'à 14 ans

# AIDE AUX TEMPS LIBRES 2023



LA CAF M'AIDE À FINANCER LES ACTIVITES  
SPORTIVES ET CULTURELLES  
DE MES ENFANTS



L'aide aux temps libres  
2023



### **J'inscris mon / mes enfants**

- une aide en direction des enfants âgés de 3 à 14 ans au 31/12 /2023

### **Structures éligibles**

- ALSH
- les associations à dominante sportive et culturelle
- les entreprises (sportives, culturelles...)
- les fédérations de sport ou fédérations de sport adapté

### **L'aide pour des inscriptions**

- à la journée
- à la demi-journée
- en soirée
- durant les vacances scolaires

### **Comment suis-je remboursé (e)**

- je règle la totalité ou une partie de l'inscription auprès de l'organisme de loisirs
- l'organisateur de loisirs remplit le support Caf 84 (facture)
- j'envoie la / les factures à la Caf

#### **Suis-je éligible à l'aide au temps libre?**

Mon quotient familial ne doit pas être supérieur à 850 €.  
Le quotient familial de référence est celui du dernier trimestre de l'année 2022.

#### **Montant de l'aide par enfant en fonction de mon quotient familial**

quotient familial compris entre	aide Caf par enfant
0 € et 200 €	150 €
201 € et 300 €	110 €
301 € et 400 €	80 €
401 € et 850 €	50 €

**par mail**

[transmettreundocument.caf84@info-caf.fr](mailto:transmettreundocument.caf84@info-caf.fr)

**par courrier**

Caf de Vaucluse  
218 Bd Pierre Boule  
84049 Avignon cedex 9

*Je peux la/les déposer dans la boîte aux lettres de la Caf*

- La Caf enregistre ma facture et m'envoie un accusé de réception (courrier réponse)
- Le virement de mon aide est effectué directement sur mon compte bancaire quelques jours après son enregistrement

# Caf 84

